

Mais voici que l'âne qui toujours secouait les oreilles, lève si haut ses pieds que Fanchette recule, et lui, galopant, ruant, se sauve du côté de la croix si vite qu'il faut se contenter de le regarder ; et puis on ne voit plus l'âne ; si pourtant, ce sont ses quatre fers qui se dressent en l'air et qui s'agitent de droite à gauche, de gauche à droite, comme des battants de cloche.

Fanchette jette la fanchon au petit juif et court dans la neige. Le fugitif se lève, la regarde, braie le nez au vent ; les cruches sont en pièces, le lait répandu se confond avec la neige ; et l'âne, quand elle touche la bride, fait une cabriole, et s'en va sautant vers la métairie, accompagnant sa course du bruit mélodieux de sa voix.

Alors Fanchette reconnut la protection de son bon ange qui la sauvait du mensonge et, regardant la croix :

« Je veux redevenir Marie, dit-elle, et avec mes six sous offrir des fleurs de beaux papiers à la bonne Vierge, le jour de Noël, puis qu'il n'en fleurit d'autres en hiver.

Et sans regarder le petit juif qui ne riait plus, elle revint à la ferme. Le retour de l'âne disait une partie de la vérité, elle cacha l'autre, mais tandis que Pamphile allait au couvent s'excuser de la mésaventure, elle prenait le chemin de l'église et confessait comment la vanité avait failli la conduire à de vilains péchés.

Or, la veille de Noël, comme elle portait encore la redevance au monastère, une grande pluie ayant fondu la neige, elle s'arrêta près de la croix pour faire sa prière ; voici que, dans l'herbe, elle voit des gouttes de lait bien blanches qui tremblaient coquettes sur de petites tiges vertes. Comme avec joie elle les rassemble en un bouquet !

La bonne Vierge, en raison de son repentir, avait, sous la neige, changé le lait en fleurs, dont elle accepta l'hommage sur son autel au jour anniversaire de la naissance du Sauveur qu'elle a donné au monde.

ALFRED DE BESANCENET.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Mont-Carmel, le 19 ; au Cup Saint-Ignace, le 21 ; à Saint-Laurent Ile d'Orléans, le 22. —MM. les curés qui n'ont pas encore fait connaître au Promoteur de l'Association des familles le nombre de leurs familles associées, sont priés de le faire au plus tôt, afin que le nom de la paroisse et le chiffre des familles associées soient inscrits dans le registre tenu à la *Santa Casa*, à Lorette.—Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé pour l'année courante, sont priés de le faire au